

26.07.2011 - 08:11 Uhr

## comparis.ch sur l'évolution des primes maladie - Automne 2011 : les assurés prédisent un assombrissement des primes

Zürich (ots) -

Remarque : le tableau «raison principale de la hausse des primes» peut être téléchargé en format pdf sur [www.presseportal.ch/fr/pm/100003671](http://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671).

La grande majorité des assurés suisses s'attendent à voir leurs primes maladies augmenter d'au moins autant que l'an dernier. Parallèlement, ils n'excluent pas une détente ces trois prochaines années. C'est ce que révèle une enquête représentative de comparis.ch, le comparateur sur internet.

Cette année, les assurés suisses craignent une hausse des primes maladie aussi prononcée que l'an dernier. C'est ce que révèle une enquête représentative de comparis.ch, le comparateur sur internet. En effet, à la demande de comparis.ch, l'institut Link a interrogé, mi-juillet, 1211 personnes habitant dans toute la Suisse. Environ un tiers des personnes sondées (34 %) pense que les primes progresseront davantage en 2012 que lors de l'exercice précédent, et 48 % misent sur un renchérissement analogue. D'après les calculs de comparis.ch, les primes se sont accrues de 8,6 % en moyenne lors du passage à 2011. (1)

Les participants à l'enquête font également preuve de peu d'optimisme en ce qui concerne l'évolution des primes à long terme. Ainsi, 43 % escomptent une ascension plus prononcée durant les trois ans à venir que celle observée ces trois dernières années, tandis que 40 % présumant que les primes augmenteront dans une même mesure. Seul 13 % tablent sur un assouplissement à moyen terme, c'est-à-dire sur un ralentissement de l'augmentation des primes par rapport à la période 2009-2011. Andreas Lüber, expert en assurance maladie chez comparis.ch, s'est exprimé en ces termes concernant les résultats de l'enquête : « Les assurés ne croient pas que des réformes politiques efficaces pourraient avoir raison de la flambée des coûts dans le secteur de la santé et atténuer la croissance des primes ».

Si les primes venaient effectivement à gagner autant de terrain l'année prochaine, 38 % des personnes sondées avouent qu'elles seraient à même de les payer mais devraient se serrer la ceinture, alors que 4 % ne pourraient tout bonnement plus s'en acquitter. Toujours est-il que cela ne poserait aucun problème pécuniaire pour plus de la moitié d'entre eux (53 %). Néanmoins, en Suisse romande, un pourcentage bien moins élevé (45 %) affirme que cette situation ne leur causerait pas de difficultés. Selon Andreas Lüber, « Rien d'étonnant au fait que les Romands seraient moins à même de faire face à une forte augmentation, car en fin de compte les primes ont tendance à être plus élevées dans leur région qu'en Suisse allemande. »

Visites médicales : moteur principal de la hausse des primes

Il est nettement ressorti de l'enquête que la plupart des assurés voient dans les coûts des soins médicaux la raison fondamentale de la progression des primes. Lorsqu'ils ont été interrogés quant à l'origine de cet accroissement, 19 % ont répondu spontanément que les gens vont trop rapidement ou trop souvent consulter leur médecin. 10 % considèrent que le renchérissement des primes est avant tout à mettre sur le compte des prestations remboursées par les caisses, tant au niveau des traitements onéreux que des catalogues de prestations trop généreux. Finalement, 8 % citent l'accroissement général des coûts de la santé comme cause principale (voir tableau). D'après Andreas Lüber, « Les résultats montrent que les assurés perçoivent les générateurs de coûts de manière réaliste et savent identifier où les réformes en matière de santé sont nécessaires. Les politiciens devraient interpréter ceci comme un mandat de leurs électeurs ».

(1) Hausse des primes tous assurés, modèles d'assurance et franchises confondus

Contact:

Andreas Lüber  
Expert en assurance maladie  
Tél. : 044 360 34 00  
E-mail : [media@comparis.ch](mailto:media@comparis.ch)  
<http://fr.comparis.ch/krankenkassen>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100701315> abgerufen werden.